

Typologie des exploitations grandes cultures en Pays de la Loire

En synthèse

2 892 exploitations exploitent plus de 75 ha de grandes cultures en Pays de la Loire en 2010. Un peu plus du quart de ces exploitations sont spécialisées. 81 % des exploitations se situent en Vendée, en Sarthe et en Maine-et-Loire. Les grandes cultures sont aussi présentes en Loire-Atlantique et en Mayenne mais y sont produites par des systèmes de production plus orientés vers l'élevage. La SAU moyenne des exploitations de plus de 75 ha de grandes cultures s'élève à 165 ha dont 118 ha de COP. Parmi elles, 24 % exploitent plus de 200 ha. Un tiers pratiquent l'irrigation.

Le contexte

Avec plus de 800 000 ha soit 7 % des surfaces nationales, la région des Pays de la Loire figure au 7^e rang des régions françaises pour sa surface de grandes cultures. Les COP (céréales, oléagineux, protéagineux) dominent très largement : plus de 96 % de la sole grandes cultures y sont consacrés. Au cours des dernières années, la tendance à l'extension des cultures COP s'est nettement affirmée dans la région. Entre 2000 et 2012, elles ont augmenté de 18 % en Pays de la Loire et de 3 % en France. L'abandon du régime obligatoire de gel des terres ainsi que la diminution des surfaces fourragères ont permis cet accroissement malgré la réduction globale de la surface agricole régionale. Les difficultés économiques rencontrées dans les secteurs de l'élevage, l'agrandissement des exploitations et la

forte amélioration des cours des céréales et des oléagineux à partir du milieu de la décennie ont incité les agriculteurs à simplifier leurs systèmes d'exploitation et s'orienter vers ces cultures. Les grandes cultures occupent en 2012, 37 % de la SAU régionale contre 33 % en 2000.

Pour la région des Pays de la Loire, qui demeure une grande région d'élevage, la présence de surfaces de grandes cultures est un atout car elle contribue aux synergies entre élevage et cultures au travers de l'autonomie alimentaire des exploitations et leur assure des surfaces d'épandage pour les effluents d'élevage. Les céréales sont ainsi présentes dans l'assolement des deux tiers des exploitations ligériennes, et les exploitations spécialisées en grandes cultures sont très peu nombreuses.

Les exploitations ayant des grandes cultures sur le territoire ligérien

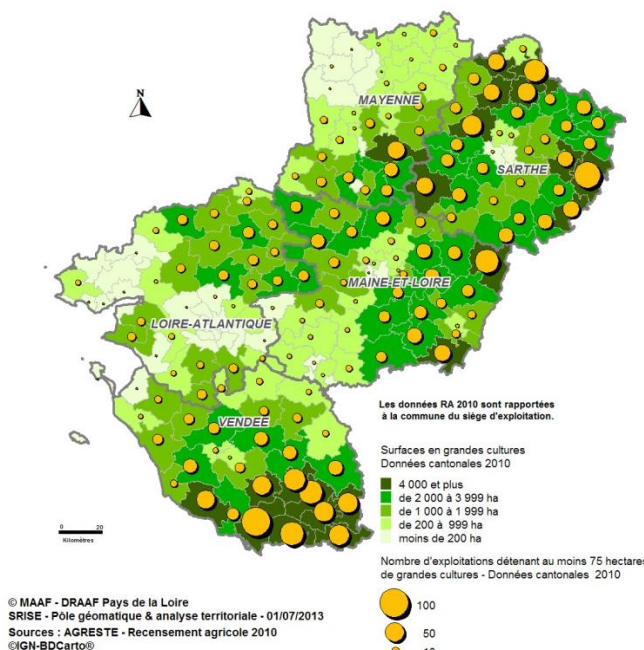
Exploitations avec grandes cultures dans les départements des Pays de la Loire en 2010

| | Pays de la Loire | Loire-Atlantique | Maine-et-Loire | Mayenne | Sarthe | Vendée |
|---|------------------|------------------|----------------|---------|---------|---------|
| EXPLOITATIONS AVEC PETIT ATELIER GRANDES CULTURES (<75 ha) | | | | | | |
| Nombre d'exploitations | 19 947 | 3 602 | 5 205 | 4 620 | 2 857 | 3 663 |
| Surfaces COP (ha) | 449 374 | 70 191 | 108 995 | 95 893 | 82 570 | 91 724 |
| EXPLOITATIONS HORS PETIT ATELIER GRANDES CULTURES (≥75 ha) | | | | | | |
| Nombre d'exploitations | 2 892 | 297 | 592 | 263 | 890 | 850 |
| <i>dont spécialisé (%)</i> | 27% | 18% | 26% | 21% | 24% | 35% |
| Surfaces COP (ha) | 341 425 | 35 607 | 67 541 | 29 290 | 105 790 | 103 196 |
| <i>dont chez spécialisés (%)</i> | 28% | 20% | 28% | 23% | 26% | 35% |
| Surface moyenne COP par exploitation (ha) | 118 | 120 | 114 | 111 | 119 | 121 |
| <i>Surface moyenne COP chez les spécialisés</i> | 125 | 134 | 125 | 123 | 129 | 121 |
| UTA totales | 7 380 | 989 | 1 681 | 641 | 1 912 | 2 157 |
| Part des exploitations ayant un coexploitant âgé de plus de 50 ans | 52% | 57% | 49% | 48% | 51% | 56% |
| Surface COP détenue par les exploitations ayant un coexploitant âgé de plus de 50 ans | 52% | 58% | 50% | 48% | 49% | 57% |

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

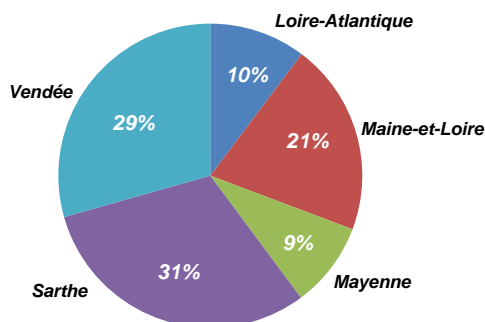
Remarque : Les UTA correspondent aux actifs agricoles des exploitations exprimés en unité de travail annuel. Ils ne correspondent pas à la totalité de la main d'œuvre dédiée à l'atelier grandes cultures à l'exception des exploitations spécialisées.

Les exploitations détenant au moins 75 hectares de grandes cultures en région Pays de la Loire (RA 2010)



29 %), mais également en Maine-et-Loire (20 %), leur présence étant plus anecdotique en Loire-Atlantique et en Mayenne. 80 % des surfaces en grandes cultures exploitées dans les ateliers d'au moins 75 ha sont cultivées dans ces 3 départements. Ils présentent également les taux de spécialisation des exploitations avec atelier grandes cultures les plus importants (jusqu'à 35 % en Vendée, 26 % en Maine-et-Loire et 24 % en Sarthe).

Répartition des exploitations avec atelier grandes cultures en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE PdL

Près de 22 900 exploitations cultivent des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, cultures industrielles, légumes de plein champ et secs, PPAM -psyllium et œillette-, cultures énergétiques) dans leur assolement en Pays de la Loire, soit les deux tiers des exploitations ligériennes. Parmi elles, seules 2 900 (13 %) exploitent un atelier d'au moins 75 ha de grandes cultures. La dimension moyenne de ces ateliers est de 118 ha de grandes cultures (125 ha chez les spécialisés). L'analyse développée dans la présente note ne portera que sur les 2 900 exploitations cultivant au moins 75 ha de grandes cultures.

80 % des exploitations avec grandes cultures dans les départements situés à l'est et au sud de la région

Ces exploitations se situent majoritairement en Sarthe et en Vendée (respectivement 31 % et

Les exploitations avec grandes cultures bio en Pays de la Loire (source ORAB* 2010)

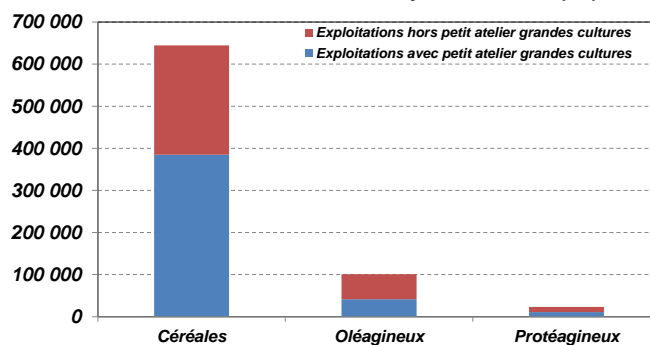
- 1 092 exploitations bio exploitent des grandes cultures
- 20 ha en moyenne par exploitation
- 21 330 ha en grandes cultures bio et conversion
- 2,8 % des surfaces en grandes cultures de la région sont en bio
- Volume de production estimé : 17 900 t de blé tendre, 9 400 t de triticale, 18 000 t de maïs

ORAB* : Observatoire régional agriculture biologique

Les surfaces en grandes cultures

Un peu plus de 800 000 ha sont cultivées en grandes cultures en Pays de la Loire, soit 38 % de la SAU régionale. Les céréales en représentent la majeure partie (645 000 ha ; 80 %), suivent les oléoprotéagineux (16 %) et les autres grandes cultures, cultures industrielles et légumes industrie (4 %). Le blé tendre représente 57 % des surfaces de céréales et le maïs grain 17 %. La moitié de ces surfaces sont cultivées en Sarthe et en Vendée, le cinquième en Maine-et-Loire. Les 13 % d'exploitations avec atelier grandes cultures d'au moins 75 ha cultivent 43 % des surfaces en grandes cultures des Pays de la Loire (40 % des céréales, 44 % des autres grandes cultures, 58 % des oléoprotéagineux).

Surfaces cultivées en COP en Pays de la Loire (ha)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Arborescence et principaux seuils discriminants

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Le principe de la typologie emboîtée a été retenu, c'est-à-dire une typologie arborescente à plusieurs niveaux. La construction de la typologie décrite dans la présente note est verticale. Elle permet de classer les « en ayant » d'une production donnée et d'identifier les différents systèmes de production présents en Pays de la Loire de ladite production.

Cette approche permet, outre une bonne appréhension du fonctionnement des exploitations, une lecture de l'ensemble des productions faisant

la spécificité agricole de notre région (exploitations polyculture élevage, agriculture de groupe, productions végétales spécialisées, productions de viandes blanches).

Les critères et les seuils discriminants établis pour classer les exploitations ayant un atelier grandes cultures ont permis de distinguer :

- Les exploitations avec petits ateliers grandes cultures : < 75 ha de grandes cultures (*céréales, oléagineux, protéagineux, cultures industrielles, légumes plein champ et secs, PPAM (psyllium et œillette), cultures énergétiques*)
- Les exploitations avec ateliers grandes cultures : ≥ 75 ha de grandes cultures



PEP Chambres d'agriculture PdL, Source : Agreste Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE PdL

Les types d'organisation des exploitations avec ateliers grandes cultures ≥ 75 ha sont déterminés de la façon suivante :

- Exploitations avec atelier grandes cultures dominant : un atelier est dit dominant quand plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation lui est consacré :
 - **Exploitations spécialisées** : exploitations dans lesquelles les grandes cultures sont quasiment la seule production. Les éventuelles autres

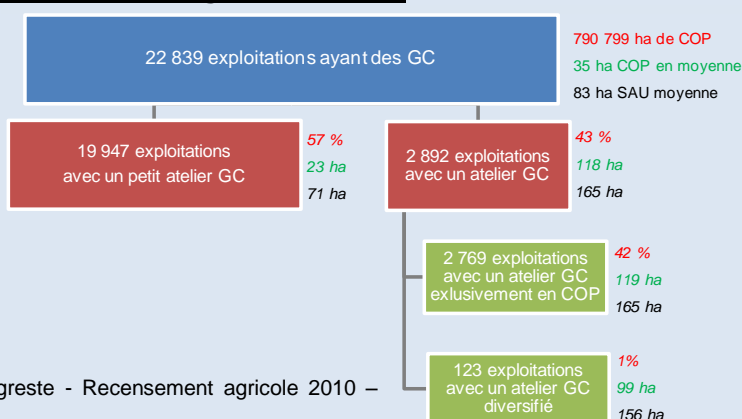
productions ne dépassent pas un seuil plancher.

- **Exploitations diversifiées** : les grandes cultures sont dominantes (la production principale en temps de travail). D'autres ateliers de taille significative sont présents (dépassant le seuil plancher).
- Exploitations avec atelier grandes cultures non dominant : les grandes cultures ne sont pas l'atelier principal en temps de travail.
- Exploitations multi ateliers de taille importante (> 1 UTH) : au moins 2 ateliers employant chacun au moins une UTH.

La diversification de l'atelier grandes cultures

L'atelier grandes cultures peut également être analysé sous l'angle de sa diversification :

- Exploitations avec un atelier grandes cultures exclusivement en COP : grandes cultures hors COP < seuils plancher,
- Exploitations avec un atelier grandes cultures diversifié : grandes cultures hors COP > seuils plancher.

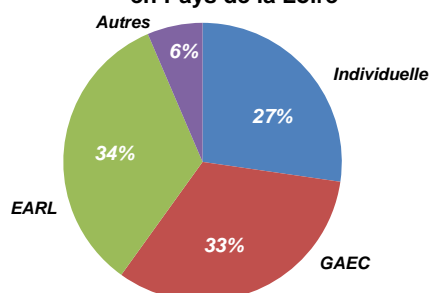


PEP Chambres d'agriculture PdL, Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE PdL

Un tiers de GAEC

Près des trois quart des exploitations ligériennes avec grandes cultures sont sociétaires. La part des GAEC représente le tiers de l'ensemble de ces exploitations. Elle est très variable d'un département à l'autre, de 21 % en Sarthe à 52 % en Loire-Atlantique. Cette hétérogénéité reflète en partie le caractère spécialisé ou non des exploitations avec grandes cultures, la part des GAEC étant d'autant plus importante que la spécialisation est faible (exploitations multi atelier de taille importante).

Statuts juridique des exploitations avec atelier grandes cultures en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRRISE PdL

1,3 UTA par exploitation spécialisée

Actifs dans les exploitations avec atelier grandes cultures en Pays de la Loire

| | UTA totales | UTA / exploitation | | |
|------------------|-------------|--------------------|------------------|----------------------|
| | | totales | exp. spécialisée | exp. non spécialisée |
| Pays de la Loire | 7 380 | 2,6 | 1,3 | 3,0 |
| Loire-Atlantique | 989 | 3,3 | 1,4 | 3,8 |
| Maine-et-Loire | 1 681 | 2,8 | 1,4 | 3,3 |
| Mayenne | 641 | 2,4 | 1,2 | 2,8 |
| Sarthe | 1 912 | 2,1 | 1,3 | 2,4 |
| Vendée | 2 157 | 2,5 | 1,3 | 3,2 |

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

L'emploi s'élève à 7 400 UTA dans les exploitations avec grandes cultures. La majeure partie de cette main d'œuvre est familiale (76 %), les salariés permanents et saisonniers représentant respectivement 13 et 11 % des UTA totales.

Il y a en moyenne 2,6 UTA par exploitation avec grandes cultures en Pays de la Loire (2,4 UTA pour les moyennes et grandes exploitations ligériennes). Cette moyenne varie selon les départements, passant de 2,1 en Sarthe à 3,3 en Loire-Atlantique. Ce gradient s'explique par la diversité de ces structures avec grandes cultures, la part des GAEC étant plus faible en Sarthe, et la part des exploitations multi atelier de taille importante plus élevée en Loire-Atlantique.

Les salariés permanents (un peu plus de 1 000 UTA) sont employés par le quart des

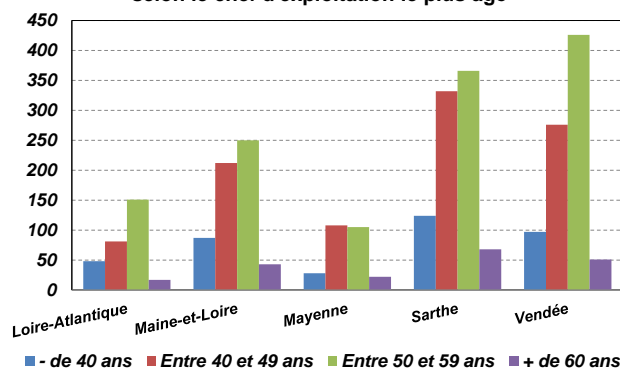
exploitations avec grandes cultures. Ces exploitations ont en moyenne régionale 3,3 UTA dont 1,3 UTA salarié permanent. En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, le volume global de main d'œuvre de ces exploitations est plus élevé (4 UTA totales dont 2 UTA salariés permanents en Maine-et-Loire et 1,5 en Loire-Atlantique) vraisemblablement en raison de l'association plus fréquente des grandes cultures avec des productions telles que le maraîchage, l'arboriculture, les semences, l'horticulture-pépinière, et les plantes aromatiques et médicinales.

Dans les exploitations spécialisées, l'emploi moyen s'élève à 1,3 UTA. Cette moyenne régionale varie peu d'un département à l'autre compte tenu de la proximité des dimensions économiques des structures (aux alentours de 120 ha de COP) et de la productivité du travail d'un département à l'autre.

Une exploitation sur deux conduite par un chef d'exploitation de plus de 50 ans

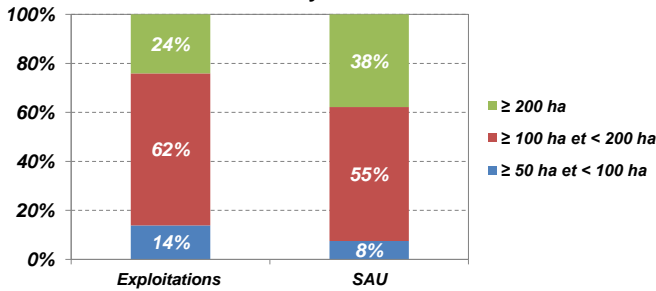
L'âge moyen des 5 519 chefs d'exploitation avec grandes cultures s'élève à 46 ans. Il se situe dans la moyenne régionale. A l'instar des autres filières de production, la part des exploitations dont le chef d'exploitation le plus âgé a plus de 50 ans (en 2010) est d'environ une sur deux (52 %). L'enjeu du renouvellement des actifs et de ses conséquences sur le maintien du potentiel de production est moins prégnant sur la production spécifique des grandes cultures. Parmi les exploitations dont l'exploitant le plus âgé a plus de 55 ans, 55 % avaient un successeur connu en 2010. En raison des contraintes de travail moins lourdes comparativement à l'élevage et de son intérêt économique à court et moyen termes, les grandes cultures suscitent l'engouement (processus de « céréalisation »).

Répartition des exploitations avec atelier grandes cultures selon le chef d'exploitation le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

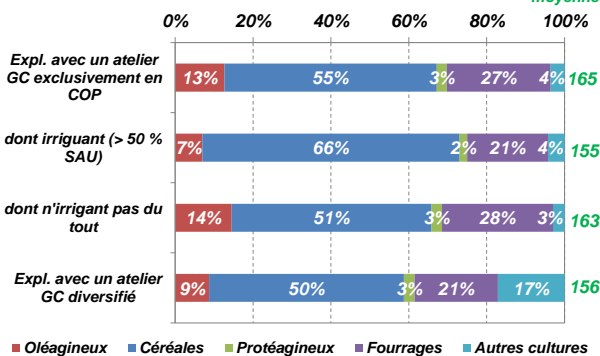
Répartition des exploitations avec atelier grandes cultures et de la SAU par classe de SAU en Pays de la Loire



Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

La SAU moyenne des exploitations avec grandes cultures s'élève à 165 ha. Cette moyenne régionale varie relativement peu d'un département à l'autre, à l'exception de la Loire-Atlantique (195 ha). La SAU moyenne varie par contre d'un type d'organisation à l'autre, celle des exploitations spécialisées étant de 135 ha (voir partie suivante relative aux types d'organisation). La grande majorité de ces exploitations exploitent une SAU de plus de 100 ha (86 %), celle de plus de 200 ha représentant le quart de la population. Compte tenu de leur dimension importante, ces dernières exploitent près de 40 % de la SAU exploitée par les exploitations avec grandes cultures.

SAU et assolement des exploitations ayant un atelier grandes cultures en Pays de la Loire



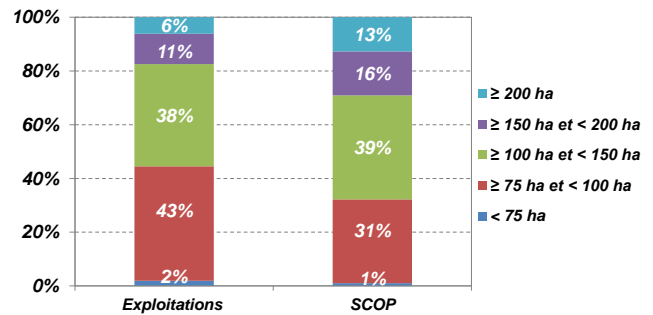
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRISE PdL

118 ha de COP en moyenne

L'assolement moyen des exploitations avec grandes cultures est analysé selon le degré de spécialisation de cet atelier en COP et selon l'importance de la SAU irriguée. La dimension moyenne de l'atelier grandes cultures est de 118 ha de COP. Cette surface est sensiblement inférieure (de près de 30%) à la SAU moyenne. Le type moyen de l'exploitation avec grandes cultures masque en effet une grande diversité de systèmes associant pour une part d'entre eux l'élevage de bovins et donc des fourrages dans l'assolement. Cette part de fourrages (prairies et cultures fourragères) est en moyenne de 27 % de la SAU. La surface moyenne en COP varie relativement peu d'un département à l'autre. Elle est par contre différente d'un type d'organisation à l'autre, celle des exploitations spécialisées étant de 125 ha (voir partie suivante). A noter que 45 % de l'ensemble des exploitations avec grandes cultures ont moins de 100 ha de COP

(32 % des surfaces). Seules 6 % exploitent plus de 200 ha de COP (13 % des surfaces).

Répartition des exploitations avec atelier grandes cultures et de la SCOP par classe de SCOP en Pays de la Loire

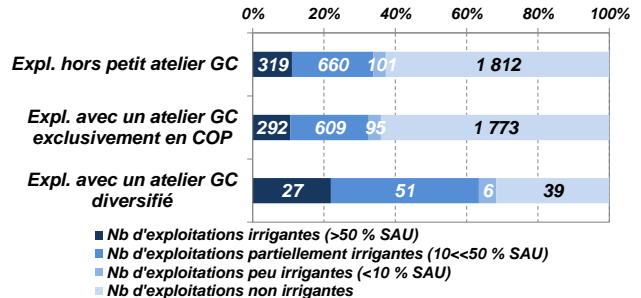


Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Les céréales, les oléagineux et les protéagineux représentent respectivement 55, 13, et 4 % de l'assolement moyen des exploitations avec grandes cultures. Les autres grandes cultures ne représentent que 4 % de l'assolement moyen, mais 17 % dans les exploitations avec grandes cultures diversifiées. La part des céréales est plus importante dans l'assolement des exploitations irrigant plus de 50 % de leur SAU (surfaces plus importantes en maïs grain et spécialisation plus importante).

Un tiers des exploitations irriguent une part de leur sole

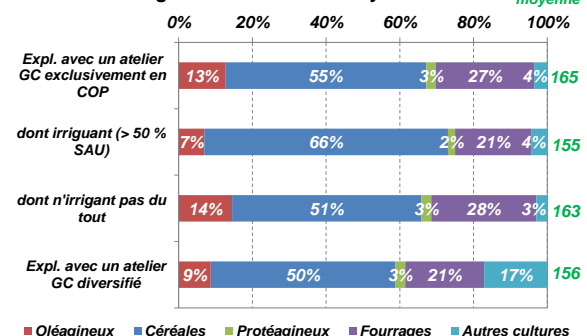
Part des exploitations avec atelier grandes cultures pratiquant l'irrigation en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Le tiers des exploitations avec grandes cultures (1 080) pratiquent l'irrigation d'une partie de leur sole (et jusqu'à deux tiers pour les exploitations avec un atelier grandes cultures diversifié). 30 % d'entre elles irriguent plus de la moitié de leur SAU (319), 60 % entre 10 et 50 % de leur SAU (660) et 9 % moins de 10 % de leur SAU (101). Le maïs est la principale culture irriguée dans l'assolement des exploitations irrigant plus de 10 % de leur SAU.

SAU et assolement des exploitations ayant un atelier grandes cultures en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRISE PdL

L'assolement de la SAU irriguée varie d'un profil d'exploitation irrigante à un autre. Dans chaque profil la part du maïs (grain et ensilage) dépasse 50 % de la sole irriguée. Les exploitations qui irriguent plus de 50 % de leur SAU sont pour 54 % d'entre elles situées en Vendée d'où la part relativement importante du blé dur dans la sole

irriguée. Les exploitations qui irriguent moins de 10 % de leur SAU sont plus souvent des exploitations d'élevage (la surface fourragère atteint 29 % de la SAU) avec une part importante du maïs fourrage dans la sole irriguée.

Les types d'organisation

Principales caractéristiques des différents types d'organisation des exploitations avec atelier grandes cultures

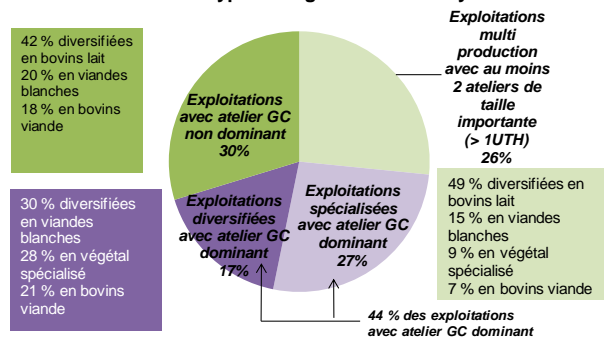
| | Nombre d'exploitations | SAU moyenne (ha) | Surface moyenne en COP (ha) | UTA totales | UTA totales / exp. | UTA salariés permanents | UTA salariés saisonniers et occasionnels |
|--|------------------------|------------------|-----------------------------|--------------|--------------------|-------------------------|--|
| Exploitations hors petit atelier GC | 2 892 | 165 | 118 | 7 380 | 2,6 | 968 | 789 |
| Exploitations multi atelier de taille importante | 769 | 221 | 137 | 2 928 | 3,8 | 500 | 246 |
| Exploitations avec atelier GC dominant | 1 263 | 141 | 126 | 1 922 | 1,5 | 180 | 122 |
| <i>dont exploitations GC spécialisées</i> | 770 | 135 | 125 | 1 030 | 1,3 | 90 | 55 |
| <i>dont exploitations GC diversifiées</i> | 493 | 150 | 128 | 893 | 1,8 | 90 | 67 |
| Exploitations avec atelier GC non dominant | 860 | 151 | 89 | 2 530 | 2,9 | 288 | 421 |

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

L'approche typologique permet d'identifier les types d'organisation des exploitations avec grandes cultures (voir arborescence et principaux seuils discriminants). A contrario de certaines productions animales ou végétales plus spécialisées, les ateliers de grandes cultures d'au moins 75 ha se retrouvent dans tous les types d'organisation.

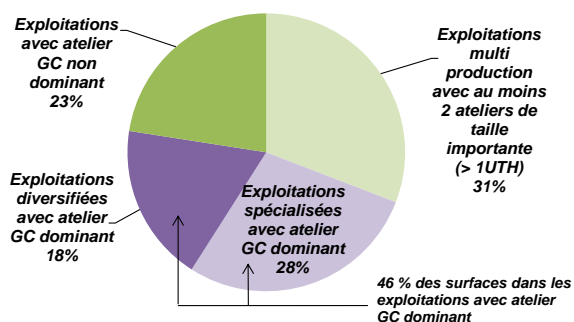
cultivées en COP par les exploitations avec grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 135 ha dont 125 ha en COP. Elles emploient en moyenne 1,3 UTA. La part de main d'œuvre salariée y est plus faible que dans les autres types d'organisation (seulement 14 %). Ces exploitations se situent majoritairement en Vendée, en Sarthe et en Maine-et-Loire.

Répartition des 2 892 exploitations avec atelier grandes cultures selon les différents types d'organisation en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitements SRISE PdL

Répartition des surfaces en COP des Pays de la Loire selon les différents types d'organisation des exploitations avec atelier grandes cultures



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitements SRISE PdL

Les exploitations spécialisées en grandes cultures

770 exploitations sont spécialisées en grandes cultures en Pays de la Loire (27 % des exploitations avec grandes cultures). Elles exploitent 12 % des surfaces totales cultivées en COP en Pays de la Loire et 28 % des surfaces

Les exploitations multi atelier de taille importante

769 exploitations appartiennent à ce type d'organisation en Pays de la Loire (26 % des exploitations avec grandes cultures). Elles exploitent 13 % des surfaces totales cultivées en COP en Pays de la Loire et 31 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations avec grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 221 ha dont 137 ha en COP. Elles emploient en moyenne 3,8 UTA Ce sont des exploitations dirigées par plusieurs coexploitants (GAEC) ou sous d'autres statuts juridiques employant de la main d'œuvre salariée (25 % des UTA). La moitié d'entre elles présente un atelier bovins lait, d'autres sont diversifiées vers les viandes blanches (15 %), le végétal spécialisé (9 %) et les bovins viande (7 %). Ces exploitations se situent majoritairement en Vendée, en Sarthe et en Maine-et-Loire.

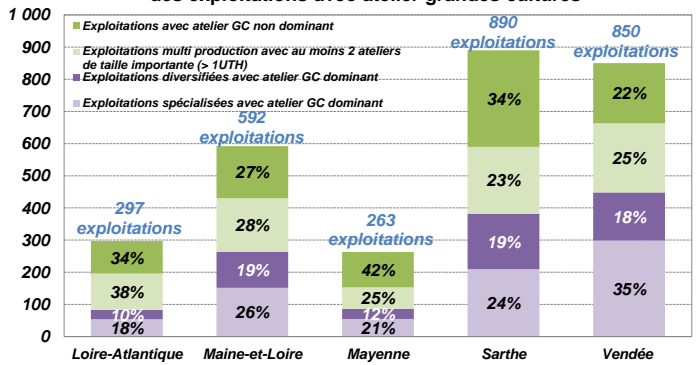
Les exploitations avec atelier grandes cultures dominant mais diversifiées

C'est le type d'organisation d'exploitations avec grandes cultures le moins répandu en Pays de la Loire (493 exploitations ; 17 %). Elles exploitent 8 % des surfaces totales cultivées en COP en Pays de la Loire et 18 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations avec grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 150 ha dont 128 ha en COP. Elles emploient en moyenne 1,8 UTA. Elles sont principalement diversifiées vers les viandes blanches (30 %), le végétal spécialisé (28 %) et les bovins viande (21 %). Ces exploitations se situent majoritairement en Vendée, en Sarthe et en Maine-et-Loire.

Les exploitations avec atelier grandes cultures non dominant

Ce type d'organisation est le plus fréquent avec 860 exploitations. Elles exploitent 10 % des surfaces cultivées en COP régionales et 23 % des surfaces cultivées en COP par les exploitations avec grandes cultures. Leur SAU moyenne est de 151 ha dont 89 ha en COP. Elles emploient en moyenne 2,9 UTA. L'atelier grandes cultures est le plus souvent associé à la production laitière (42 %), la volaille (20 %) et la viande bovine (18 %). C'est en Mayenne que ce type d'organisation est le plus représenté (42 % des exploitations mayennaises avec grandes cultures), puis en Sarthe et en Loire-Atlantique.

Répartition départementale des types d'organisation des exploitations avec atelier grandes cultures



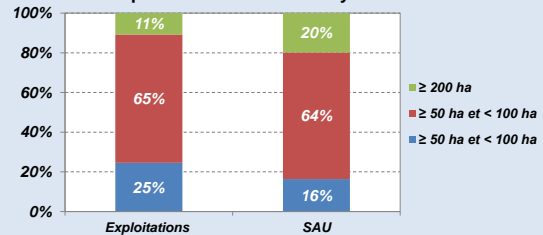
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitements SRISE PdL

L'assolement et l'irrigation des exploitations spécialisées

Parmi ces exploitations spécialisées, 63 % (484) n'irriguent pas du tout, 12 % irriguent plus de 50 % de leur SAU et 22 % irriguent entre 10 et 50 % de leur SAU.

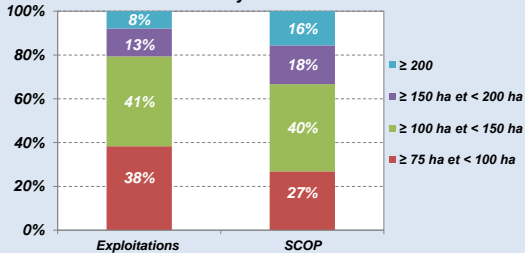
65 % des 770 exploitations spécialisées en grandes cultures exploitent entre 100 et 200 ha. Les plus de 200 ha sont relativement peu nombreuses dans la mesure où elle ne représente que 10 % du total mais elles exploitent 20 % de la SAU totale cultivée par ces exploitations spécialisées.

Répartition des exploitations spécialisées en grandes cultures et de la SAU par classe de SAU en Pays de la Loire



Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Répartition des exploitations spécialisées en grandes cultures et de la SCOP par classe de SCOP en Pays de la Loire

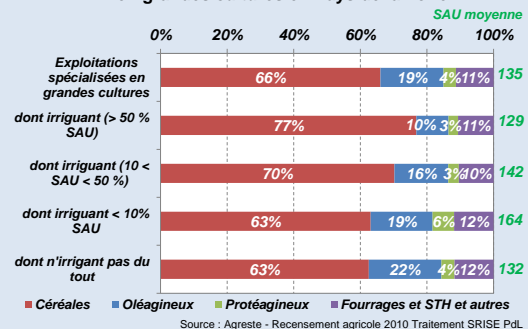


Source Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

La SCOP (surface en céréales et en oléoprotéagineux) représente la très grande majorité de l'assolement de ces exploitations spécialisées (89 % en moyenne). 38 % d'entre elles cultivent moins de 100 ha de COP et 41 % entre 100 à 150 ha.

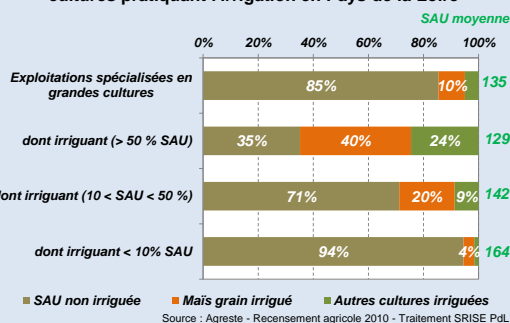
Les céréales représentent les deux tiers de l'assolement moyen des exploitations spécialisées en grandes cultures. Cette part s'élève à 77 % dans l'assolement des exploitations irriguant plus de 50 % de leur SAU (part plus importante de maïs grain). Les oléagineux représentent en moyenne 19 % de l'assolement des exploitations grandes cultures spécialisées. Ils sont moins présents dans l'assolement des exploitations qui irriguent plus de 50 % de leur SAU (10 %) mais représentent près du quart de la surface cultivée par les non irrigués.

SAU et assolement des exploitations spécialisées en grandes cultures en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRISE PdL

Assolement des exploitations spécialisées en grandes cultures pratiquant l'irrigation en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Les cultures irriguées représentent 65 % de la SAU des exploitations irriguant plus de 50 % de leur SAU, 29 % pour celles irriguant entre 10 à 50 % de leur SAU et 6 % pour celles irriguant moins de 10 % de leur SAU.

La culture du maïs grain et semence représente en moyenne les deux tiers des surfaces irriguées des exploitations spécialisées en grandes cultures.

